

SPL DES PORTS DE LA MANCHE

ACTIONS, BILANS ET PERSPECTIVES



SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
BARNEVILLE-CARTERET
PORTS DE LA HAGUE
PORT-BAIL-SUR-MER
GRANVILLE
BARFLEUR

Le Département de la Manche a décidé de confier la concession du port de Granville à la SPL des ports de la Manche à compter du 1^{er} janvier 2021. Ainsi, la société publique qui gère déjà sept autres ports étend son réseau des ports de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue jusqu'à Granville, avec une capacité de plus de 3 200 places de plaisance sur l'ensemble du littoral de la Manche.

Actions de la SPL, bilans d'activités 2020 du port de Granville et des ports de la SPL, et perspectives 2021 seront à l'ordre du jour d'une conférence de presse organisée le mercredi 10 février à Granville.

JEAN MORIN
Président de la SPL des ports
de la Manche

vous convie à la conférence de presse
« Action, bilan et perspectives de la SPL des ports de la Manche »

le mercredi 10 février 2021 à 11h,
dans la salle de réunion de la criée sur le port de Granville

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr